

AGO

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

ABIDJAN - 27 JUIN 2019



1950

Le groupe français DESCOURS & CABAUD implante les agences BERNABÉ dans les principaux territoires d'Afrique centrale et occidentale.

1979

Création de YESHI GROUP à Abidjan.

2003

YESHI GROUP, groupe industriel spécialisé dans le négoce, la distribution, la transformation et la construction, créé en 1979 à Abidjan, rachète les différentes filiales BERNABÉ au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Gabon.

2008

YESHI GROUP acquiert les enseignes TECHNIBAT et GALERIES PEYRISSAC appartenant auparavant au Groupe OPTORG.

2014

Rénovation et agrandissement de l'agence BERNABÉ San Pedro (Côte d'Ivoire).

2016

Ouverture de l'agence BERNABÉ Yopougon, Abidjan (Côte d'Ivoire).

2017

Ouverture de l'extension de l'agence BERNABÉ Bd de Marseille, Km4, Abidjan (Côte d'Ivoire). Dans la même année, BERNABÉ accueille TECHNIBAT sur son site du Km4.

2018

Ouverture de Mr.Bricolage à la Riviera III, Bd François Mitterrand, face à Cap Nord.

BERNABÉ CÔTE D'IVOIRE EN QUELQUES LIGNES

- Entreprise citoyenne cotée à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières d'Abidjan
- 1ère filiale de YESHI GROUP en termes de Chiffre d'Affaires (44.350 Milliards FCFA en 2018)
- Près de 400 employés répartis sur 5 sites d'exploitation :

- **BERNABÉ ABIDJAN :**

BERNABÉ – TECHNIBAT, Bd de Marseille Km4

PARC A FER – Bd de Marseille Km6

BERNABÉ YOPOUGON, Z.I.

- **BERNABÉ SAN PEDRO**, Avenue de l'indépendance

- **Mr.BRICOLAGE**, Riviera Allabra, Bd François Mitterrand

- Plus de 320 fournisseurs
- Près de 400 marques représentées

 Sénégal

DAKAR

Km 2,5 - Bd du centenaire - B.P. 2098
 Tél. : (221) 841 01 01
 Fax : (221) 841 34 20
 info.sg@bernabeafrique.com

 Cameroun

DOUALA

Rue Sylvani, Akwa, Douala - B.P. 529
 Tél. : (237) 33 42 90 20 / 90 94
 Fax : (237) 33 42 50 33
 commercial.dla@bernabeafrique.com

 Côte d'Ivoire

ABIDJAN

Bd de Marseille, Km4
 01 B.P. 1867 Abidjan 01
 Tél. : (225) 21 21 20 20 / 30
 Fax : (225) 21 35 48 84
 info.ci@bernabeafrique.com

Z.I. de Yopougon
 01 B.P. 1867 Abidjan 01
 Tél. : (225) 23 46 53 82
 Fax : (225) 23 46 54 18
 info.ci@bernabeafrique.com

Parc à Fer
 Bd de Marseille, Km6
 01 B.P. 1867 Abidjan 01
 Tél. : (225) 21 35 77 23 / 58 12
 Fax : (225) 21 35 18 16
 parc.abj@bernabeafrique.com

SAN PÉDRO

Av. de l'Indépendance
 B.P. 386
 Tél. : (225) 34 71 14 49
 (225) 34 71 11 03
 Fax : (225) 34 71 14 95
 info.ci@bernabeafrique.com

 Gabon

LIBREVILLE

Z.I. d'Oloumi - B.P. 2084
 Tél. : (241) 01 74 34 33 / 34
 Fax : (241) 01 76 05 21
 info.gb@bernabeafrique.com

PORT-GENTIL OPRAG

Port-Gentil OPRAG - B.P. 574
 Tél. : (241) 01 55 37 72
 Fax : (241) 01 56 26 62
 info.gb@bernabeafrique.com

PORT-GENTIL CENTRE VILLE

Port-Gentil Centre-Ville - B.P. 574
 Tél. : (241) 01 55 26 89
 Fax : (241) 01 56 06 98
 info.gb@bernabeafrique.com

 Congo

POINTE NOIRE

Pointe-Noire - B.P. 1105
 Tél. : (242) 22 294 0412
 Fax : (242) 22 294 20 10
 commercial-cng@bernabeafrique.com



QUINCAILLERIE
OUTILLAGE



MATÉRIEL
INDUSTRIEL



PRODUITS
MÉTALLURGIQUES



MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION

Bernabé

LE MEILLEUR CHOIX DEPUIS 1953



QUINCAILLERIE
OUTILLAGE



MATÉRIEL
INDUSTRIEL



PRODUITS
MÉTALLURGIQUES



MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION



Bernabé
bernabeafrique.com





L'essentiel pour se sentir bien chez soi

L'essentiel, c'est l'équilibre entre l'esthétique et le pragmatique. C'est pourquoi nous vous fournissons tout le matériel de qualité de second œuvre pour vos travaux intérieurs et extérieurs d'aménagement et d'équipement.



QUINCAILLERIE
DU SECOND ŒUVRE



MATÉRIAUX
DE CONSTRUCTION



ÉQUIPEMENT
DOMESTIQUE



Technibat



Espace Projet

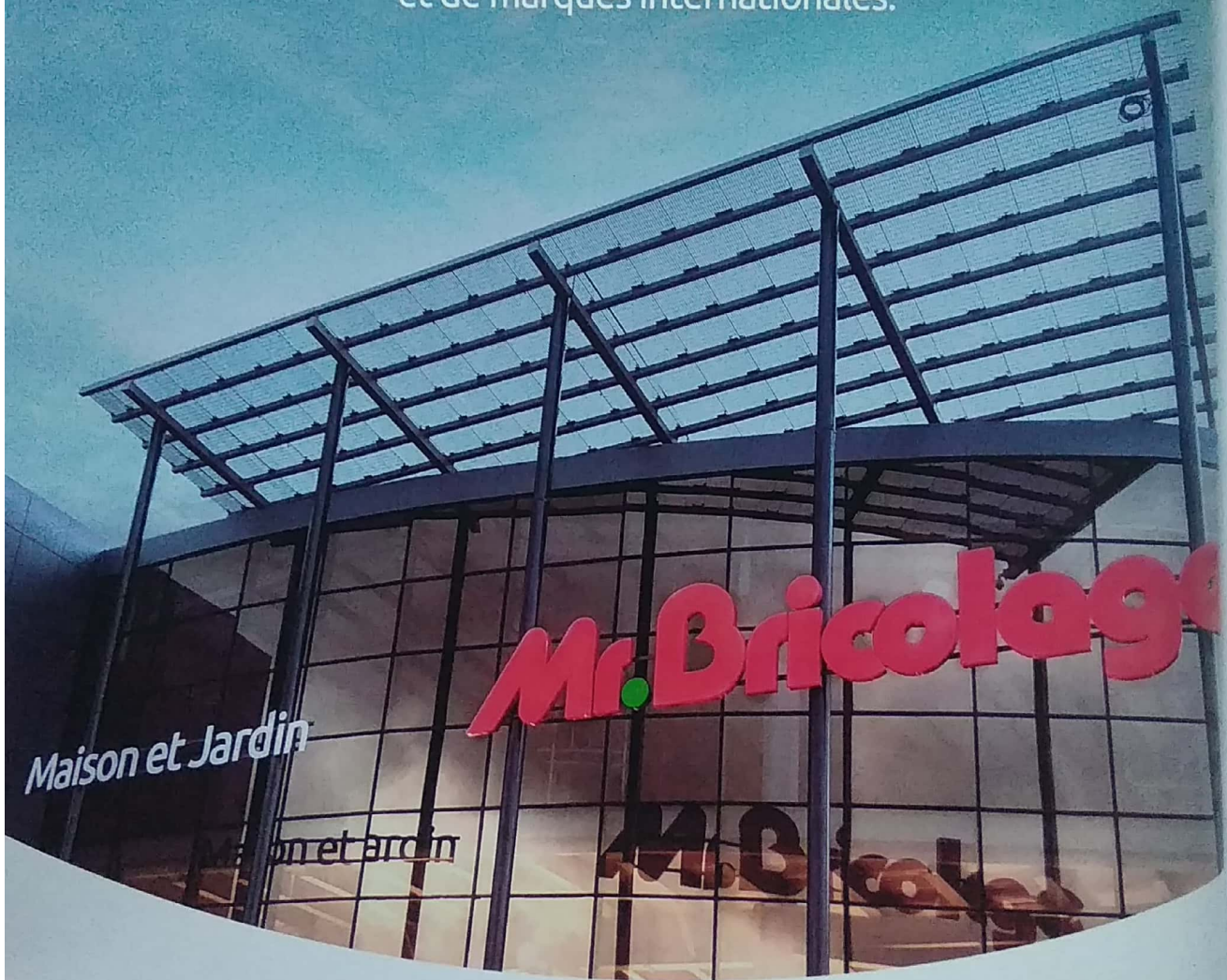
VOS PROJETS PRENNENT VIE



Enfin à Abidjan !

Votre nouveau magasin (franchise internationale)
entièrement dédié à l'aménagement, au bricolage, à la
décoration et au jardinage est ouvert !

Mr.Bricolage, c'est plus de 16 000 références de qualité
et de marques internationales.



Mr. Bricolage
AMÉNAGER BRICOLER DÉCORER JARDINER

Riviera, face Cap Nord
Ouvert 7j/7 de 09h à 19h - Téléphone : 22 51 02 02
f Mr.Bricolage CI



Message du Président.....	P 10
Organisation de Bernabé CI.....	P 11
RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	P 12
ACTIVITÉS 2018.....	P 14
Faits marquants de l'exercice 2018.....	P 15
Chiffre d'Affaires	P 17
Achats de marchandises.....	P 18
Marge Brute.....	P 19
Charges d'Exploitation.....	P 19
Résultats.....	P 22
Bilan-Actif.....	P 23
Bilan-Passif.....	P 24
Affectation du résultat.....	P 25
Application des dispositions du SYSCOHADA Révisé - Impacts sur les états financiers de l'exercice 2017	P 26
PERSPECTIVES 2019.....	P 27
Perspectives Economiques - Côte d'Ivoire.....	P 28
Perspectives Stratégiques - Bernabé CI.....	P 28
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	P 30
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les États Financiers Annuels.....	P 31
Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Réglementées.....	P 46
PROJETS DE RÉSOLUTIONS.....	P 50
ÉTATS FINANCIERS.....	P 52



Chers ACTIONNAIRES,

AKWABA à cette Assemblée Générale annuelle de BERNABÉ Côte d'Ivoire.

Grâce à votre soutien et surtout à votre confiance depuis plus de 65 ans, BERNABÉ poursuit son rayonnement sur notre continent et particulièrement en Côte d'Ivoire.

Après l'inauguration de son nouveau magasin (concept réunifié BERNABÉ-TECHNIBAT) sur une superficie de 12.000 m² sis au Km4 Boulevard de Marseille Abidjan, BERNABÉ CI a ouvert à Abidjan le 16 juillet 2018, en face du centre commercial Cap Nord, le premier magasin de l'enseigne Française Mr.BRICOLAGE en Afrique subsaharienne en créant 40 nouveaux emplois directs ainsi que des emplois indirects.

Contrairement à l'agence BERNABÉ-TECHNIBAT du Boulevard de Marseille, Mr.BRICOLAGE est une enseigne « B to C », spécialisée dans le commerce de détail, tournée vers le consommateur direct, le particulier.

Mr.BRICOLAGE, première enseigne de référence internationale implantée à Abidjan Nord, est le leader du commerce indépendant de proximité dans le secteur de l'embellissement, de la rénovation de la maison et du jardin.

Ce positionnement stratégique, motivé par le fort potentiel de développement de cette partie de la ville d'Abidjan qui s'étend du quartier de la Riviera jusqu'à Bingerville, est un atout important pour la pénétration des nouveaux marchés en offrant des produits de qualité, une nouvelle habitude de consommation à une population jusque-là tournée vers des commerces standards.

De par son offre diversifiée de produits, l'agence Mr.BRICOLAGE Riviera devient un lieu incontournable pour notre aimable clientèle.

Toutes ces revitalisations, ces ouvertures de magasins, tous ces développements ne pourraient être possibles sans vous, chers collaborateurs dévoués, qui assumez avec brio tous les nouveaux défis. Je ne pourrais terminer ce mot de bienvenue avant le début des travaux qui suivront sans vous adresser mes plus sincères remerciements !

Chers collaborateurs, vous êtes la raison de notre succès.

Merci à tous.

Abdul Hussein BEYDOUN
Président du Conseil d'Administration

ORGANISATION DE BERNABÉ CI

ADMINISTRATEURS

ABDUL HUSSEIN BEYDOUN
YOHANNES MEKBEBE
JACQUES DUFILS
NICODEME GNAVA
GERVAIS M'BENGUE

PRÉSIDENT
ADMINISTRATEUR
ADMINISTRATEUR
ADMINISTRATEUR
ADMINISTRATEUR

DIRECTION GÉNÉRALE

ABDUL HUSSEIN BEYDOUN
YOHANNES MEKBEBE
AHMAD CHARAF EDDINE
KAMELAN DJEMISSI
PHILIPPE RICHE
SAMI YASSINE

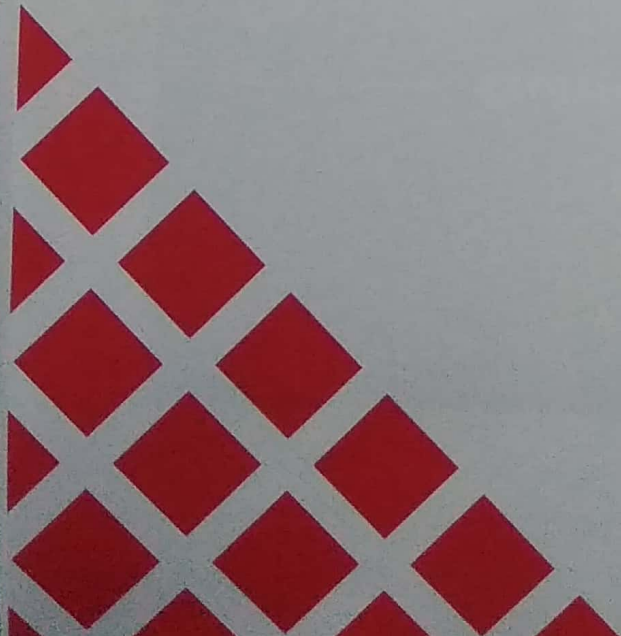
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
DIRECTEUR
DIRECTEUR ADMINISTRATIF & FINANCIER
DIRECTEUR D'EXPLOITATION
DIRECTEUR COMMERCIAL

COMMISSAIRES AUX COMPTES

CCM AUDIT & CONSEIL
UNICONSEIL

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



Mesdames et Messieurs,
Chers Actionnaires,

Nous vous avons convoqué en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et à l'article 31 des statuts harmonisés de notre Société, afin de vous faire entendre la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration, ainsi que des Rapports de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et sur les opérations intervenues au cours de cette période.

Nous vous demanderons, après avoir entendu ces rapports, de statuer sur les comptes et de vous prononcer sur les résolutions qui vous seront soumises.

Nous rappelons que tous les actionnaires ont eu la faculté de consulter, au siège de la société, les comptes présentés sur les imprimés conformes au plan comptable et qui sont adressés à la Direction Générale des Impôts (Direction des Grandes Entreprises) selon la législation en vigueur.

Votre Conseil d'Administration se tient également à votre disposition pour vous fournir, en séance, tous les éclaircissements que vous souhaiteriez obtenir.

ACTIVITÉS 2018
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

◆ FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2018

Sur le plan socio-politique :

L'année 2018 s'est déroulée dans l'ensemble dans un climat socio-politique stable et apaisé. Toutefois, il convient de rappeler que malgré le calme et la sérénité, de fortes dissensions ont secoué la coalition au pouvoir, le « RHDP », suscitant quelques tensions et inquiétudes dans le pays.

En Août 2018, le Président de la République a amnistié 800 détenus politiques poursuivis pour des crimes liés à la crise post-électorale de 2010-2011 y compris l'ancienne Première Dame Simone Gbagbo. Ce geste fort a permis de contribuer à l'apaisement du climat socio-politique.

Par ailleurs, malgré la signature de l'accord portant trêve sociale en Août 2017 entre le Gouvernement et les principaux syndicats des travailleurs du secteur public, quelques mouvements de revendications ont perturbé les secteurs comme l'éducation et la santé au cours du dernier trimestre de l'année 2018. Toutefois, à la suite des échanges, toutes les parties se sont engagées à consolider cette trêve sociale négociée.

Sur le plan économique :

Le cours du cacao, après une baisse en 2017, a connu une croissance d'environ 28% sur les marchés internationaux passant de 1 892 US\$/tonne fin 2017 à 2 416/US\$/tonne fin 2018 sur la place boursière américaine ICE Futures US Exchange.

Dans le cadre du PND 2016-2020 toujours en chantier, le Gouvernement a procédé au lancement au cours du mois de Juillet 2018, des travaux de construction du 4ème pont estimés à 142 milliards FCFA.

Au regard du renforcement du climat des affaires, un nouveau code des investissements a été élaboré au cours du mois d'Août 2018. Ce nouveau dispositif est un ensemble de mesures incitatives mises en place dans le souci d'adapter le régime des investissements privés aux nouvelles données de l'économie, notamment aux perspectives de croissance. Il convient aussi de souligner que le pays fait à nouveau partie des 10 pays les plus réformateurs du monde dans l'édition Doing Business 2019, cette position résulte de la poursuite des réformes dans le cadre de l'amélioration de l'environnement des affaires.

En outre, selon le rapport « Risque Pays 2019 » de l'agence de notation Bloomfield Investment, l'économie

ivoirienne demeure dynamique avec un taux de croissance du PIB estimé autour de 7% à fin 2018 couplé d'une inflation modérée à environ 1.7% en-dessous du seuil communautaire de 3% de l'UEMOA.

Au niveau de Bernabé CI :

Les principaux faits marquants de l'exercice 2018 sont les suivants :

- La fermeture définitive de l'agence Bernabé Bouaké le 10 Mars 2018, compte tenu des mauvaises performances enregistrées;
- L'implémentation le 04 Avril 2018 de l'ERP NAVISION d'un coût total de 573 millions FCFA, ce qui devrait permettre une amélioration du système d'information de l'entreprise, pour un management opérationnel beaucoup plus efficace ;
- L'ouverture le 16 Juillet 2018 de l'agence Mr.Bricolage (Magasin B to C), à la Riviera (Face à Cap Nord) pour un investissement total de 2,819 milliards FCFA. Ce magasin, dédié à l'aménagement, au bricolage, à la décoration et au jardinage, devrait contribuer à l'amélioration de la rentabilité globale de l'entreprise;
- Le départ du Directeur Adjoint le 30 Novembre 2018.

❖ CHIFFRE D'AFFAIRES

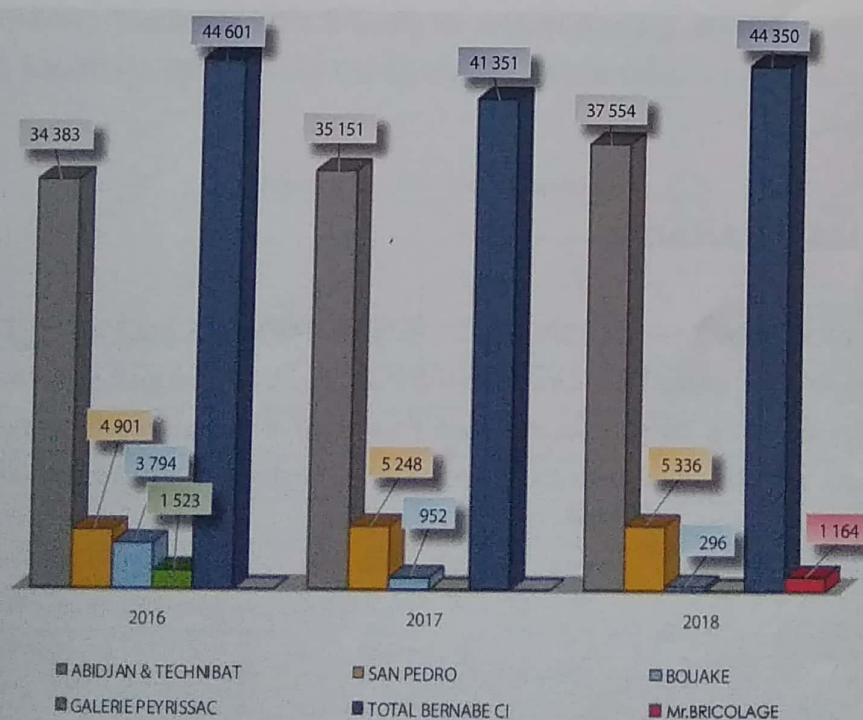
Sur l'exercice 2018, le chiffre d'affaires global HT réalisé est de 44,350 milliards FCFA. Il se décompose comme suit :

Répartition du Chiffre d'Affaires par nature

En Millions FCFA	2016	2017	2018	Variation 2018 vs 2017	
				En valeur	En %
Ventes de marchandises	44 556	41 275	44 253	2 977	7%
Travaux, services rendus	29	22	74	52	240%
Produits accessoires	16	54	23	-31	-57%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	44 601	41 351	44 350	2 999	7%

Evolution du Chiffre d'Affaires par Agence

En Millions FCFA	2016	2017	2018	Variation 2018 vs 2017	
				En valeur	En %
BERNABÉ ABIDJAN	34 383	35 151	37 554	2 403	7%
BERNABÉ SAN-PÉDRO	4 901	5 248	5 336	88	2%
BERNABÉ BOUAKÉ	3 794	952	296	-656	-69%
GALERIE PEYRISSAC	1 523	-	-	-	-
Mr.BRICOLAGE	-	-	1 164	1 164	-
TOTAL BERNABÉ CI	44 601	41 351	44 350	2 999	7%



COMMENTAIRES :

Au terme de l'exercice 2018, le chiffre d'affaires global de Bernabé CI s'établit à 44,350 milliards FCFA et enregistre une croissance de +7% par rapport à 2017.

Cette performance est tirée par les facteurs suivants :

- La rénovation du magasin Km4, suivi du déménagement de Technibat et l'ouverture d'un espace projet sur ledit site ;
- Le développement du portefeuille clients en raison de la présence de plus en plus forte de nos commerciaux sur le terrain, mais aussi la mise en place de plusieurs contrats cadres ;
- L'ouverture de l'agence Mr.Bricolage le 16 Juillet 2018 ;
- La redynamisation des actions marketing (campagnes publicitaires, promotionnelles, et l'accroissement de notre présence sur les réseaux sociaux, etc.) ;
- Un meilleur suivi des appels d'offres et des clients grands comptes par l'équipe commerciale et l'Administration des Ventes (ADV) ;
- Le regain de compétitivité, grâce à la mise en place d'une politique d'ajustement de nos prix, afin d'améliorer notre positionnement vis-à-vis de la concurrence spécialisée par métier et du secteur informel.

❖ ACHATS DE MARCHANDISES

Les achats effectués sur le présent exercice ont connu une hausse de +19% par rapport à l'exercice 2017. Il en a résulté une forte variation de stocks : +4,986 milliards FCFA en 2018 contre +674 millions FCFA en 2017. Ainsi, le montant des achats (y compris la variation de stocks) a enregistré une hausse nette de +6% en 2018 par rapport à 2017, en ligne avec la croissance du chiffre d'affaires de +7%.

❖ MARGE BRUTE

Evolution de la marge brute

En Millions FCFA	2016	2017	2018	Variation 2018 vs 2017	
				En valeur	En %
Ventes de marchandises	44 556	41 275	44 253	2 977	7%
Achats de marchandises	32 991	31 769	37 932	6 163	19%
Variation de stocks de marchandises	632	-674	-4 986	-4 312	639%
Total achats	33 622	31 095	32 946	1 851	6%
MARGE BRUTE	10 933	10 180	11 307	1 127	11%
TAUX DE MARGE BRUTE	24,5%	24,7%	25,6%		

Avec un taux de marge global de 25,6%, la marge brute totale réalisée sur l'exercice 2018 s'élève à 11,307 milliards FCFA contre 10,180 milliards FCFA (pour un taux de marge de 24,7%) sur l'exercice précédent, soit une croissance de +11%. Cela s'explique essentiellement par la hausse de +7% du chiffre d'affaires sur la période.

❖ CHARGES D'EXPLOITATION

Sur l'exercice 2018, les charges d'exploitation s'élèvent à 11,901 milliards FCFA contre 10,771 milliards FCFA en 2017, soit une progression de +10%.

L'analyse de cette hausse par poste de charge se présente comme suit :

Evolution des Charges d'Exploitation

En Millions FCFA	2016	2017	2018	Variation 2018 vs 2017	
				En valeur	En %
Matières & Fournitures	484	520	636	116	22%
Transports & Déplacements	261	216	234	18	8%
Services Extérieurs	2 879	2 641	3 105	464	18%
Impôts & taxes	849	799	1 004	204	26%
Autres charges & Pertes	2 387	1 967	1 792	-175	-9%
Frais de Personnel	3 730	3 646	3 898	252	7%
Amortissements & Provisions	975	981	1 232	251	26%
TOTAL	11 565	10 771	11 901	1 130	10%

Matières & Fournitures

Elles enregistrent par rapport à l'exercice 2017, une hausse de +22% due principalement à l'augmentation des frais de carburant (+29%) en raison de l'ouverture de l'agence Mr.Bricolage (aménagements), du renforcement des livraisons inter-agence afin d'éviter les ruptures de stocks au niveau des agences de San Pedro et Yopougon, et à l'importance des prélèvements (achats divers, matériaux, tenues, fournitures, etc.) pour les différents travaux effectués dans les agences notamment Mr.Bricolage, d'un montant total de 77,12 millions FCFA.

Transports & Déplacements

Sur ce poste, nous notons une croissance de +8%, essentiellement tirée par les frais de transport inter-agence (139 millions FCFA contre 119,7 millions FCFA en 2017) du fait de l'accroissement du nombre de voyages d'approvisionnement des différentes agences suite à la mise en place de la politique de « zéro rupture ».

Services Extérieurs

Ils enregistrent une hausse de +18% passant de 2,641 milliards FCFA à fin 2017 à 3,105 milliards FCFA à fin 2018. Cette croissance est due aux facteurs ci-dessous :

- La hausse des charges locatives de +56% due au loyer de l'agence Mr.Bricolage (240 millions FCFA sur l'année 2018) ;
- La progression de +43% des frais de publicité en raison de l'organisation des cérémonies officielles d'inauguration de l'Extension Km4 en Janvier 2018 et de Mr.Bricolage en Octobre 2018. A cela, s'ajoute une intensification des campagnes promotionnelles et de marketing dont l'objectif est d'accroître la visibilité de l'entreprise, notamment Mr Bricolage et Technibat qui sont des enseignes grand public ;
- La hausse de +9% des frais bancaires portée par les frais sur virement à l'étranger en raison du volume important de transferts exécutés sur la période, du fait de l'importance des achats effectués sur l'année.

Impôts & Taxes

L'on note une hausse de +26% des impôts et taxes en 2018 par rapport à 2017, du fait de la forte augmentation de la patente générée par la mise en service des projets majeurs que sont l'Extension Km4 et l'agence Mr.Bricolage.

Autres Charges & Pertes

Nous enregistrons un recul de 9% qui est dû principalement au faible niveau des charges provisionnées sur créances suite à l'amélioration du contentieux client (64,5 millions FCFA contre 262 millions FCFA en 2017).

Charges de Personnel

En ce qui concerne les charges de personnel, on note une progression globale de +7%, passant de 3,646 milliards FCFA en 2017 à 3,898 milliards FCFA en 2018. Cette hausse s'explique notamment par :

- Une augmentation de l'effectif du personnel permanent (388 contre 348 à fin Décembre 2017) due essentiellement à l'ouverture de l'agence Mr.Bricolage. Il convient de noter que cette agence avait un effectif permanent de 35 personnes à fin 2018 ;
- L'impact du recrutement du Directeur Adjoint (arrivé en Décembre 2017 et qui a quitté Bernabé CI le 30 Novembre 2018) ;
- La hausse des primes commerciales en lien avec la progression de +7% du CA HT.

Amortissements et provisions

Le niveau des amortissements et provisions au cours de l'exercice 2018 atteint 1,232 milliards FCFA contre 981 millions FCFA l'exercice précédent. Cette forte progression s'explique par la mise en service des projets majeurs suivants :

- Les travaux d'Extension Km4 finalisés en Septembre 2017 à hauteur de 3,4 milliards FCFA (impact année pleine) ;
- L'agence Mr.Bricolage ouverte en Juillet 2018 pour une valeur brute de 2,819 milliards FCFA ;
- L'ERP NAVISION mis en service en Avril 2018 pour un montant brut de 573 millions FCFA ;
- Le master franchise Mr.Bricolage mis en service en Juillet 2018 d'une valeur brute de 55 millions FCFA.

❖ RESULTATS

Résultat d'exploitation

Il s'établit à 2,529 milliards FCFA sur l'exercice 2018 contre 3,412 milliards FCFA en 2017. On enregistre ainsi une baisse de 26% par rapport à 2017 due essentiellement à l'impact de la hausse constatée sur les postes de charge tels que les services extérieurs, les dotations aux amortissements, et les impôts et taxes.

Le résultat financier

A fin 2018, le résultat financier négatif s'élève à 666,69 millions FCFA contre 441,43 millions FCFA sur l'exercice 2017. Ce résultat se justifie comme suit :

- Les charges financières s'élèvent à 668,3 millions FCFA contre 488 millions FCFA en 2017. Elles sont essentiellement dues aux intérêts sur le CMT de 5 milliards de la SGBCI, mis en place depuis fin Nov.2017 et au recours régulier aux crédits spots dans la politique de financement. A fin Déc. 2018, l'encours des crédits spots s'élève à 9,250 milliards FCFA contre 7,250 milliards FCFA en 2017.
- Les revenus financiers, constitués majoritairement de gains de change, passent de 46,6 millions FCFA en 2017 à 1,6 million FCFA en 2018.

Le résultat hors activités ordinaires (HAO)

Le résultat positif de 19,34 millions FCFA constaté sur le présent exercice comprend notamment une plus-value de 12,278 millions FCFA représentant le produit net de cessions d'immobilisations généré par la cession des immobilisations de l'agence de Bouaké à MCN en Avril 2018 pour une valeur de 227,336 millions FCFA.

Le résultat net

Sur l'exercice 2018, le résultat net s'établit à **1,650 milliard FCFA** contre **2,102 milliards FCFA** en 2017. On note ainsi une baisse de 21% due à la hausse des charges d'exploitation et à l'impact du résultat financier négatif, générés essentiellement par les importants investissements réalisés.

Enfin, il y a lieu de noter que ce résultat net tient compte de la comptabilisation du crédit d'impôt pour investissement (Article 110 du CGI) relatif aux travaux de l'Extension Km4 d'un montant de 269,446 millions FCFA et du crédit d'impôt pour emploi de 27 millions FCFA.

◆ BILAN ACTIF

Evolution de l'actif

En Millions FCFA	2016	2017	2018	Variation 2018 vs 2017	
				En valeur	En %
Immobilisations	8 666	10 034	10 805	772	8%
Stocks & encours	19 206	20 190	25 151	4 961	25%
Clients	7 410	7 528	9 453	1 925	26%
Autres Actifs Circulants	875	1 008	1 433	426	42%
Trésorerie-Actif	1 547	1 120	1 327	207	18%
TOTAL BILAN ACTIF	37 704	39 880	48 170	8 290	21%

Le total de l'actif passe de 39,880 milliards FCFA en 2017 à 48,170 milliards FCFA en 2018, soit une croissance de +21%, essentiellement due à la hausse des stocks & encours (+25%), des créances clients (+26%), des immobilisations (+8%) et des autres actifs circulants (+42%).

A fin Déc. 2018, les **Immobilisations Nettes** s'établissent à 10,805 milliards FCFA contre 10,034 milliards FCFA en 2017, soit une hausse de +8% due notamment :

- aux travaux de construction de l'Agence Mr. Bricolage à hauteur de 1,147 milliard FCFA réalisés sur l'exercice ;
- à l'acquisition d'un terrain nu à bâtir d'une superficie de 467 m² pour une valeur globale de 267,2 millions FCFA ;
- aux dépenses engagées dans le cadre de l'ERP NAVISION à hauteur de 89 millions FCFA sur l'exercice ;

Par ailleurs, il convient de rappeler que les immobilisations de l'agence de Bouaké ont été cédées à MCN en Avril 2018 pour une valeur de 227,336 millions FCFA.

Les **Stocks Après Dépréciation** s'élèvent à 25,151 milliards FCFA contre 20,190 milliards FCFA en 2017, soit une progression de +25%, essentiellement due à la mise en place de la politique de « zéro rupture » afin de répondre promptement aux besoins des clients et au stock de l'Agence Mr.Bricolage.

Les **Créances Clients Nettes** connaissent une hausse de +26% ; elles passent en effet de 7,528 milliards FCFA en 2017 à 9,453 milliards FCFA à fin 2018. Cette progression s'explique par le retard accusé par certains gros clients en fin d'année (PFO, NSE, SORUBAT et MCN).

Les **Autres Actifs Circulants** s'établissent à 1,433 milliard FCFA à fin Déc 2018 contre 1,008 milliard FCFA sur l'année précédente, soit une hausse de +42%. Cette croissance est essentiellement due à la hausse du crédit de TVA qui s'élève à 561,7 millions FCFA à fin 2018.

La **Trésorerie-Actif** quant à elle, présente un solde de 1,327 milliard FCFA contre 1,120 milliard FCFA sur l'exercice précédent, soit une évolution de +18%. Cela s'explique par le fait que certains transferts à échéance en décembre 2018 ont connu du retard dans le traitement au niveau des banques et n'ont pu être effectués qu'en début d'année 2019.

❖ BILAN ACTIF

Evolution de l'actif

En Millions FCFA	2016	2017	2018	Variation 2018 vs 2017	
				En valeur	En %
Immobilisations	8 666	10 034	10 805	772	8%
Stocks & encours	19 206	20 190	25 151	4 961	25%
Clients	7 410	7 528	9 453	1 925	26%
Autres Actifs Circulants	875	1 008	1 433	426	42%
Trésorerie-Actif	1 547	1 120	1 327	207	18%
TOTAL BILAN ACTIF	37 704	39 880	48 170	8 290	21%

Le total de l'actif passe de 39,880 milliards FCFA en 2017 à 48,170 milliards FCFA en 2018, soit une croissance de +21%, essentiellement due à la hausse des stocks & encours (+25%), des créances clients (+26%), des immobilisations (+8%) et des autres actifs circulants (+42%).

A fin Déc. 2018, les **Immobilisations Nettes** s'établissent à 10,805 milliards FCFA contre 10,034 milliards FCFA en 2017, soit une hausse de +8% due notamment :

- aux travaux de construction de l'Agence Mr. Bricolage à hauteur de 1,147 milliard FCFA réalisés sur l'exercice ;
- à l'acquisition d'un terrain nu à bâtir d'une superficie de 467 m2 pour une valeur globale de 267,2 millions FCFA ;
- aux dépenses engagées dans le cadre de l'ERP NAVISION à hauteur de 89 millions FCFA sur l'exercice ;

Par ailleurs, il convient de rappeler que les immobilisations de l'agence de Bouaké ont été cédées à MCN en Avril 2018 pour une valeur de 227,336 millions FCFA.

Les **Stocks Après Dépréciation** s'élèvent à 25,151 milliards FCFA contre 20,190 milliards FCFA en 2017, soit une progression de +25%, essentiellement due à la mise en place de la politique de « zéro rupture » afin de répondre promptement aux besoins des clients et au stock de l'Agence Mr.Bricolage.

Les **Créances Clients Nettes** connaissent une hausse de +26% ; elles passent en effet de 7,528 milliards FCFA en 2017 à 9,453 milliards FCFA à fin 2018. Cette progression s'explique par le retard accusé par certains gros clients en fin d'année (PFO, NSE, SORUBAT et MCN).

Les **Autres Actifs Circulants** s'établissent à 1,433 milliard FCFA à fin Déc 2018 contre 1,008 milliard FCFA sur l'année précédente, soit une hausse de +42%. Cette croissance est essentiellement due à la hausse du crédit de TVA qui s'élève à 561,7 millions FCFA à fin 2018.

La **Trésorerie-Actif** quant à elle, présente un solde de 1,327 milliard FCFA contre 1,120 milliard FCFA sur l'exercice précédent, soit une évolution de +18%. Cela s'explique par le fait que certains transferts à échéance en décembre 2018 ont connu du retard dans le traitement au niveau des banques et n'ont pu être effectués qu'en début d'année 2019.

❖ BILAN PASSIF

Evolution du Passif

En Millions FCFA	2016	2017	2018	Variation 2018 vs 2017	
				En valeur	En %
Capitaux Propres	12 628	13 527	14 706	1 179	9%
Dettes Financières	1 349	5 232	4 346	-886	-17%
Fournisseurs	11 423	10 359	17 009	6 650	64%
Etat & Autres Dettes	3 035	2 815	2 177	-639	-23%
Trésorerie-Passif	9 269	7 947	9 932	1 985	25%
TOTAL BILAN PASSIF	37 704	39 880	48 170	8 290	21%

Le total passif s'établit à 48,170 milliards FCFA à fin 2018, contre 39,880 milliards FCFA sur l'année précédente, soit une hausse de +21% qui s'explique essentiellement par la forte croissance des dettes fournisseurs (+64%) et la trésorerie-passif (+25%).

L'analyse des différents postes constituant le passif se présente comme suit :

Capitaux Propres : Nous enregistrons une progression de +9% due principalement à l'augmentation du report à nouveau sur l'exercice 2018.

Dettes Financières : Elles passent de 5,232 milliards FCFA à fin 2017 à 4,346 milliards FCFA à fin 2018, suite aux remboursements effectués sur le CMT de 5 milliards FCFA (remboursable sur 5 ans) contracté en Nov. 2017 pour faire face aux investissements de Mr.Bricolage et refinancer partiellement les travaux de construction et d'aménagement de l'extension du magasin Km4.

Dettes Fournisseurs nous notons une progression de +64% due d'une part à la hausse des achats sur l'exercice, et d'autre part au retard accusé par les banques dans le traitement des transferts étrangers en fin d'année 2018.

Etat & Autres Dettes : Ce passif est principalement constitué des dettes fiscales et sociales qui enregistrent une baisse de 23%. Ce recul se justifie notamment par la baisse de l'impôt BIC du fait des crédits d'impôts obtenus.

Trésorerie-Passif : nous enregistrons une hausse de +25% due à la progression du niveau des crédits spots passant de 7,250 milliards FCFA à fin 2017 à 9,250 milliards FCFA à fin 2018, essentiellement pour le financement de l'exploitation (stock Mr.Bricolage).

❖ AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice net de **1 650 100 764 FCFA** (Un milliard six cent cinquante millions cent mille sept cent soixante-quatre Francs CFA).

Le projet d'affectation se présente comme suit :

Projet d'Affectation

Bénéfice de l'exercice 2018	1 650 100 764
Report à Nouveau antérieur	8 575 571 203
Bénéfice distribuable	10 225 671 967

Dividende brut total	331 200 000
Solde Report à Nouveau	9 894 471 967

Il ressort donc que chacune des 6 624 000 actions formant le capital recevra un dividende brut de 50 FCFA, soit un dividende net de 45 FCFA par action après retenue à la source de l'IRVM au taux de 10%.

❖ AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice net de **1 650 100 764 FCFA** (Un milliard six cent cinquante millions cent mille sept cent soixante-quatre Francs CFA).

Le projet d'affectation se présente comme suit :

Projet d'Affectation

Bénéfice de l'exercice 2018	1 650 100 764
Report à Nouveau antérieur	8 575 571 203
Bénéfice distribuable	10 225 671 967

Dividende brut total	331 200 000
Solde Report à Nouveau	9 894 471 967

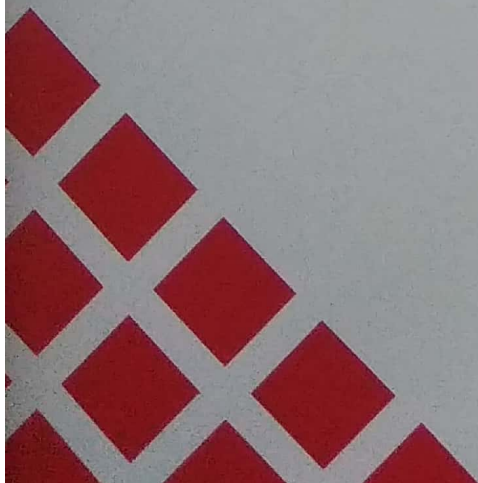
Il ressort donc que chacune des 6 624 000 actions formant le capital recevra un dividende brut de 50 FCFA, soit un dividende net de 45 FCFA par action après retenue à la source de l'IRVM au taux de 10%.

❖ APPLICATION DES DISPOSITIONS DU SYSCOHADA RÉVISÉ - IMPACT SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2017

Publié au J.O. le 15 février 2017, le SYSCOHADA Révisé est entré en vigueur le 1er janvier 2018, pour les comptes personnels des entités, et le 1er janvier 2019, pour les comptes consolidés, les comptes combinés et les états financiers produits en normes IFRS.

Par ailleurs, comme noté dans le rapport 2017, l'impact de l'application des dispositions du SYSCOHADA Révisé a donné lieu à une réduction de 7,9 millions FCFA sur les capitaux propres à fin Décembre 2017. Ceux-ci s'établissent à 13,527 milliards FCA suivant le référentiel SYSCOHADA Révisé contre 13,534 milliards FCFA obtenus suivant l'ancien référentiel SYSCOA.

PERSPECTIVES 2019
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



❖ PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES – CÔTE D'IVOIRE

Consécutivement aux bonnes performances économiques réalisées en 2018, le regain d'attractivité de l'économie ivoirienne devrait se poursuivre sur l'année 2019 avec des perspectives solides, et la croissance du PIB pourrait se maintenir à 7%.

Cela permettra d'envisager le maintien d'une inflation modérée et la maîtrise des finances publiques grâce à des politiques budgétaires et monétaires prudentes, ainsi qu'à la poursuite de réformes destinées à améliorer le climat des affaires et à promouvoir un usage efficace des partenariats public-privé.

En outre, l'adoption du budget 2019 estimé à 7 334,3 milliards FCFA en hausse de +8.6% par rapport à 2018, traduit la politique volontariste du gouvernement ivoirien d'accélérer le Programme National de Développement (PND 2016-2020), mais aussi d'investir dans les secteurs clés de l'économie, piliers de la croissance.

Toutefois, il y a lieu de noter que l'élection présidentielle de 2020 ravive déjà certaines tensions.

❖ PERSPECTIVES STRATÉGIQUES – BERNABÉ CI

Les perspectives de l'année 2019 demeurent bonnes.

Aussi, afin de garantir un niveau de croissance appréciable, les dispositions suivantes ont été arrêtées par la Direction dans le but de booster le niveau du chiffre d'affaires :

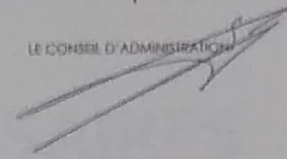
- La mise en œuvre d'une politique commerciale plus performante avec pour objectif d'atteindre un chiffre d'affaires de plus de 50 milliards FCFA, soit une croissance prévisionnelle de 14% sur l'année 2019 ;
- La redynamisation des actions promotionnelles (participation au salon ARCHIBAT, organisation des after-works ciblés, partenariat signé avec le CNOA en Janvier 2019, programme de fidélité, etc.) ;
- La mise en place de contrats cadre avec les clients majeurs ;
- La revitalisation des différents magasins ;

- Projet de mise en place d'un programme de vente en ligne.

Par ailleurs, une politique plus forte de réduction de coûts est mise en œuvre dans tous les secteurs de l'entreprise.

Fait à Abidjan le 09 Mai 2019

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



**RAPPORTS DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES**

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



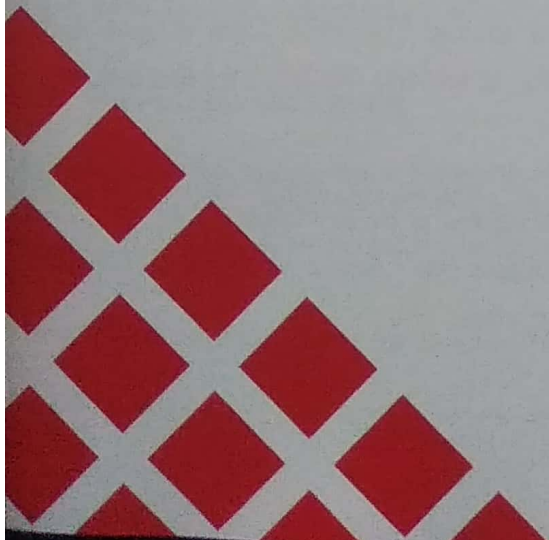
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

BERNABÉ CÔTE D'IVOIRE

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
ÉTATS FINANCIERS ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018



UNICONSEIL

RSM CORRESPONDENT
01 BP 5552 ABIDJAN 01
Tél. : 20 30 36 00

01 BP 659 ABIDJAN 01
Tél. : 22 41 85 62

BERNABÉ CÔTE D'IVOIRE, S.A.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, sur :

- l'audit des états financiers annuels de la société Bernabé Côte d'Ivoire S.A. tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi ;
- les vérifications spécifiques relatives aux sociétés cotées.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1- AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

1.1 Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société BERNABÉ Côte d'Ivoire S.A., comprenant au 31 décembre 2018 le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, ainsi que les notes annexes.

A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises.

1.2 Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique et de déontologie des Experts-Comptables de Côte d'Ivoire et aux règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes, et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Nous attirons votre attention sur deux changements intervenus en 2018 et 2019 qui concernent la présentation des comptes et qui ne modifient pas notre opinion d'audit :

- Le 1^{er} janvier 2018, le nouveau référentiel comptable dénommé « Système Comptable OHADA révisé », en abrégé SYSCOHADA, est entré en vigueur.
- Votre société a établi des comptes pro-forma au 31 décembre 2017 selon ce nouveau référentiel en vue du respect de la caractéristique qualitative de comparabilité des états financiers. L'évaluation de l'impact de la réforme sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017 n'a pas révélé d'incidence significative.
- Depuis le 1^{er} janvier 2019, les normes internationales d'informations financières (normes IFRS) sont entrées en vigueur dans l'espace OHADA pour les entités dont les titres sont inscrits à une bourse de valeurs et pour celles qui sollicitent un financement dans le cadre d'un appel public à l'épargne. Les états financiers annuels produits selon les normes IFRS seront destinés exclusivement au marché financier.
Pour la première année d'application de cette réforme, les entités assujetties doivent établir des comptes pro-forma au titre de l'exercice 2018 afin de garantir la comparabilité des données produites avec les états financiers au 31 décembre 2019 qui seront établis selon les normes IFRS.

1.3 Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période sous revue. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Le point clé principal porte sur la valorisation des stocks de marchandises :

1.3.1 Risque identifié

Au 31 décembre 2018, les stocks de marchandises ont été valorisés en valeur brute à 26,8 milliards de francs CFA et à 25,1 milliards de FCFA en valeur nette, compte tenu d'une provision pour dépréciation de 1,7 milliards de FCFA. Cette valeur nette représente 52 % du total du bilan à la date de notre rapport. Les stocks sont valorisés suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Une provision pour dépréciation est constituée en fonction de l'ancienneté et de la rotation de ces stocks. Compte tenu de la complexité liée à la valorisation de ces stocks et du volume des achats de marchandises, l'audit des achats de marchandises et des stocks est considéré comme un point clé.

1.3.2 Diligences mises en œuvre

Nos diligences ont consisté à la mise en œuvre de tests de valorisation des marchandises en stock au 31 décembre 2018. Ces tests visent à s'assurer que les marchandises achetées, non vendues au 31 décembre 2018, ont été correctement évaluées.

De manière spécifique, ces diligences ont consisté en :

- une revue des processus d'achat de marchandises ;
- la réalisation de tests sur l'efficacité des contrôles clés afin d'identifier d'éventuelles quantités de marchandises non réceptionnées par la société ;
- l'assistance à l'inventaire physique de fin d'année ;
- un rapprochement entre le montant des stocks provenant de l'état des stocks et celui figurant dans la balance générale ;
- la réalisation de tests sur les contrôles des saisies de données dans le système ;
- la réalisation de tests de cohérence sur l'exhaustivité des achats de marchandises réceptionnées et en cours de route par la société ;
- la réalisation de tests sur la dépréciation des stocks sur la base de la politique interne de détermination de la provision, des hypothèses et autres considérations dont la Direction et le Conseil d'Administration ont tenu compte.

1.3.3 Conclusion sur les diligences mises en œuvre

Sur la base des diligences mises en œuvre, nous avons conclu que la valorisation des stocks de marchandises n'appelle pas d'observation de notre part.

1.4 Responsabilités du Conseil d'Administration relatives aux états financiers annuels

Les états financiers annuels sont établis et arrêtés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation des états financiers annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises. Le contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation de ces états financiers est également de sa responsabilité.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation et de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité de l'exploitation. Sauf s'il a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités dans le cas où aucune autre solution alternative et réaliste ne se présente, le Conseil d'Administration présente des états financiers sur la base de la continuité de l'exploitation.

1.5 Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport des Commissaires aux Comptes.

2- VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES PRÉVUES PAR LA LOI

Dans le cadre de notre mandat de Commissaires aux Comptes, les vérifications spécifiques prévues par la loi consistent principalement à nous assurer que les informations financières adressées aux actionnaires, notamment celles qui sont contenues dans le rapport de gestion, ne comportent pas d'anomalies significatives et sont cohérentes avec les états financiers et les connaissances que nous avons acquises au cours de nos travaux d'audit.

Notre opinion sur les états financiers annuels ne s'étend pas à ces informations et nous n'exprimons aucune assurance que ce soit sur ces informations. La responsabilité de ces informations incombe au Conseil d'Administration.

Si au terme de nos travaux nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de le signaler. Nous n'en avons pas relevé au cours de notre audit.

Notre responsabilité consiste également à vérifier dans tous leurs aspects significatifs le respect des obligations légales et réglementaires. A ce titre, en application de l'article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE applicable à compter du 5 mai 2014, « la société anonyme tient à jour les registres de titres nominatifs. Le rapport du Commissaire aux Comptes soumis à l'assemblée générale ordinaire annuelle constate l'existence des registres et donne son avis sur leur correcte tenue. Une déclaration des dirigeants attestant de la tenue conforme des registres est annexée audit rapport ».

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la tenue des registres des titres nominatifs et nous avons reçu la déclaration des dirigeants qui atteste de la tenue conforme des registres, attestation annexée à ce rapport.

3- VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES AUX SOCIÉTÉS COTÉES

Conformément aux dispositions de l'instruction N° 31/2005 du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) relative à l'exercice du commissariat aux comptes des structures agréées et des sociétés cotées sur le marché financier de l'UEMOA, nous avons procédé aux vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

Nous n'avons pas d'observations à formuler à l'issue des vérifications que nous avons effectuées.

Fait à Abidjan, le 16 Mai 2019

Les Commissaires aux Comptes

UNICONSEIL

Uniconseil
Société d'expertise comptable
Tour de l'Acadie - 8ème étage
01 B.P. 5552 Abidjan 01
Tél. 20 30 36 00 - 20 30 35 96

TIEMELE-YAO DJUE
Expert-Comptable Diplômé

CCM AUDIT & CONSEIL

 **CCM - Audit & Conseil**
RSM Correspondent
Angle Rue des jardins / avenue Boga Doudou
01 B.P.659 ABIDJAN 01
Tél: +225 22 41 85 64

Christian MARMIGNON
Expert-Comptable Diplômé

ANNEXE 1

ANNEXE PORTANT RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS



Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique et de déontologie des experts-comptables de Côte d'Ivoire et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement des conclusions tirées des éléments probants recueillis, par exemple l'appréciation du caractère raisonnable des évaluations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers ;
- nous préparons tout au long de l'audit une documentation qui fournit une trace suffisante et appropriée des travaux, fondements de notre rapport d'audit et des éléments démontrant que l'audit a été planifié et réalisé selon les Normes ISA et dans le respect des exigences législatives et réglementaires applicables ;

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre de nos diligences, nous nous conformons successivement :

- aux exigences des Normes Internationales d'Audit (ISA) et ;
- aux obligations spécifiques édictées par l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du GIE.

De manière plus détaillée,

- nous nous conformons aux règles d'éthique relatives à l'audit des états financiers annuels édictées par le Code d'éthique et de déontologie des experts-comptables de Côte d'Ivoire et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes ;
- nous faisons preuve d'esprit critique qui implique d'être attentifs aux éléments probants qui contredisent d'autres éléments probants recueillis, aux informations qui remettent en cause la fiabilité de documents et de réponses apportées aux demandes de renseignements à utiliser en tant qu'éléments probants, aux situations qui peuvent révéler une fraude possible, aux circonstances qui suggèrent le besoin de mettre en œuvre des procédures d'audit en supplément de celles requises par les Normes ISA ;
- nous faisons preuve de jugement professionnel lors de la conduite de l'audit en particulier pour les décisions portant sur le caractère significatif et le risque d'audit, la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit à mettre en œuvre pour satisfaire les diligences requises par les normes ISA et pour recueillir des éléments probants, le fait de déterminer si des éléments probants suffisants et appropriés ont été recueillis, et si des travaux supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs des normes ISA et, par voie de conséquence, les objectifs généraux de l'auditeur, l'évaluation des jugements de la direction portant sur le suivi du référentiel comptable applicable, le fondement

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous recueillons, le cas échéant, des éléments probants suffisants et appropriés concernant le respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires dont il est admis qu'elles ont une incidence directe sur la détermination des données chiffrées significatives enregistrées et l'information fournie dans les états financiers, mettons en œuvre des procédures d'audit spécifiques visant à identifier les cas de non-respect d'autres textes législatifs et réglementaires qui peuvent avoir une incidence significative sur les états financiers, et apporter une réponse appropriée aux cas avérés ou suspectés de non-respect des textes législatifs et réglementaires identifiés au cours de l'audit ;
- nous fournissons également au Conseil d'Administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes. Parmi les points communiqués au Conseil d'Administration, nous déterminons quels ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport, sauf si la loi ou la réglementation empêche la communication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer un point dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de ce point dépassent les avantages qu'elle aurait au regard de l'intérêt public ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;
- nous évaluons l'incidence sur l'audit des anomalies relevées et l'incidence sur les états financiers des anomalies non corrigées, s'il en existe. Nous les communiquons au niveau approprié de la direction, à moins que ceci ne lui soit interdit par la loi ou la réglementation ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous identifions les relations et des transactions avec les parties liées, que le référentiel comptable applicable établisse ou non des règles en la matière, pour être en mesure de relever des facteurs de risque de fraudes, s'il en existe, découlant de relations et de transactions avec les parties liées, qui sont pertinents pour l'identification et l'évaluation des risques d'anomalies significatives provenant de fraudes, et conclure, sur la base des éléments probants recueillis, si les états financiers, pour autant qu'ils soient affectés par ces relations et ces transactions sont présentés sincèrement ou ne sont pas trompeurs. En outre, lorsque le référentiel comptable applicable contient des règles concernant les parties liées, nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés pour déterminer si les relations et les transactions avec les parties liées ont été correctement identifiées et comptabilisées dans les états financiers et si une information pertinente les concernant a été fournie dans ceux-ci ;
- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
- nous obtenons des déclarations écrites de la Direction Générale et, le cas échéant, du Conseil d'Administration, confirmant que celle-ci considère avoir satisfait à ses responsabilités relatives à

l'établissement des états financiers ainsi qu'à l'exhaustivité des informations qui nous ont été fournies. En outre, nous confortons d'autres éléments probants relatifs aux états financiers ou à des assertions spécifiques contenues dans ceux-ci au moyen de ces déclarations écrites si nous estimons nécessaire ou si celles-ci sont requises par d'autres normes ISA ;

- nous nous assurons, tout au long de l'audit, que l'égalité entre les associés est respectée, notamment que toutes les actions d'une même catégorie bénéficient des mêmes droits ;
- nous devons signaler à la plus prochaine Assemblée Générale, les irrégularités et les inexactitudes relevées lors de l'audit. En outre, nous devons signaler au ministère public les faits délictueux dont nous avons eu connaissance au cours de l'audit, sans que notre responsabilité puisse être engagée par cette révélation ;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

ANNEXE 2
ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2018
(Voir les états financiers à la page 52)

ANNEXE 3

ATTESTATION DES DIRIGEANTS – ARTICLE 746.2 DE
L'ACTE UNIFORME DE L'OHADA

Déclaration des dirigeants sur la tenue conforme des registres de titres nominatifs émis par la société en application des dispositions de l'article 746-2 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Nous, soussignés, Messieurs Abdul Hussein BEYDOUN et Yohannes MEKBEBE agissant en qualité de dirigeants de la société BERNABE CI, société anonyme avec Administrateur Général au capital de FCFA 1 656 millions dont le siège social est Abidjan Zone 3, 99 & 175 Bd de Marseille, 01 BP 1867 Abidjan 01, République de Côte d'Ivoire, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Côte d'Ivoire sous le numéro CI-ABJ-1962-B-758, déclarons avoir ouvert des registres de titres nominatifs émis par notre société conformément à l'article 746-1 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Par la présente déclaration émise en application des dispositions de l'article 746-2 dudit Acte uniforme, nous attestons que lesdits registres sont tenus conformément aux dispositions prévues à l'article 742-1 susmentionné.

La présente déclaration est émise pour valoir et servir ce que de droit.

Fait à Abidjan le 20 Mai 2019.

Le Président Directeur Général
M. ABDUL HUSSEIN BEYDOUN

Le Directeur Général Adjoint
M. YOHANNES MEKBEBE



**RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
RÉGLEMENTÉES**

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

BERNABÉ CÔTE D'IVOIRE

UNICONSEIL
01 BP 5552 ABIDJAN 01
Tél. : 20 30 36 00

CCM-Audit & Conseil
RSM CORRESPONDENT
01 BP 659 ABIDJAN 01
Tél. : 22 41 85 62

BERNABÉ CÔTE D'IVOIRE, S.A.

**RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉE**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme du Traité de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de telles conventions mais de vous communiquer sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation. Nous vous informons qu'il nous a été donné avis pour l'exercice 2018 de la conclusion d'une nouvelle convention visée aux articles 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA.

1- Contrat de bail commercial entre la société BERNABÉ Côte d'Ivoire S.A. et la SCI NADER

Administrateur concerné : Abdul Hussein BEYDOUN

Nature et modalités : Prise en location de locaux à usage commercial des SCI NADER abritant l'Agence Mr.Bricolage. Les loyers payés par BERNABÉ Côte d'Ivoire pour l'exercice 2018 au titre de ce contrat de bail s'élèvent à 240 millions de francs CFA.

Par ailleurs, en application de l'article 440 alinéa 6 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GÉ, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante approuvée au cours des exercices antérieurs s'est poursuivie au cours de l'exercice 2018 :

2- Contrat de bail commercial entre la société BERNABÉ Côte d'Ivoire S.A. et les SCI YOHANNES et LES GRANDS ESPACES DE L'INDENIÉ

Administrateur concerné : Yohannes MEKBEBE

Nature et objet : Prise en location de locaux à usage commercial des SCI YOHANNES et LES GRANDS ESPACES DE L'INDENIÉ.
Les loyers payés par BERNABÉ Côte d'Ivoire pour l'exercice 2018 au titre de ces contrats de bail s'élèvent à 226,34 millions de francs CFA.

3- Convention d'assistance technique de la société YESHI GROUP LTD à BERNABÉ Côte d'Ivoire

Administrateur concerné : Abdul Hussein BEYDOUN

Nature et objet : Convention d'assistance technique signée entre les sociétés YESHI GROUP LTD et BERNABÉ Côte d'Ivoire S.A.
pour une durée d'un (1) an renouvelable par tacite reconduction.

Modalités et rémunération : Les charges comptabilisées par BERNABÉ Côte d'Ivoire S.A. dans le cadre de cette convention s'élèvent à FCFA 898,63 millions au titre de l'exercice 2018, contre FCFA 837,96 millions l'exercice précédent.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Abidjan, Le 16 Mai 2019

Les Commissaires aux Comptes

UNICONSEIL

Uniconseil
~~Société d'expertise comptable~~
~~Tour de l'Accès - 8ème étage~~
~~01 B.P. 5552 Abidjan 01~~
~~Tél. 20 30 36 00 - 20 30 35 96~~

TIEMELE-YAO DJUE
Expert-Comptable Diplômé

CCM AUDIT & CONSEIL

 **CCM - Audit & Conseil**
RSM Correspondent
Angle Rue des jardins / avenue Boga Doudou
01 B.P. 659 ABIDJAN 01
Tél: +225 22 41 85 64

Christian MARMIGNON
Expert-Comptable Diplômé

PROJETS DE RÉSOLUTIONS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Dans les résolutions qui vous sont soumises, nous vous proposons :

- Après lecture des rapports des commissaires aux Comptes, d'approuver les conventions ainsi que les comptes et opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 ;
- De donner quitus aux Administrateurs, et décharges aux Commissaires aux Comptes ;
- D'approuver l'affectation du résultat, et la fixation du dividende ;
- De fixer le montant des indemnités de fonction des administrateurs ;
- De donner pouvoirs en vue des formalités ;

❖ PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers annuels au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve tels qu'ils ont été présentés les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 1.650.100.764 Francs CFA.

Elle approuve expressément les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne en conséquence quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes, de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

❖ DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant l'existence d'un résultat disponible de 10.225.671.967 FCFA, qui se décompose comme suit (en Francs CFA) :

- Bénéfice de l'exercice 2018 : 1.650.100.764
- Report à nouveau antérieur : 8.575.571.203
- **Bénéfice distribuable : 10.225.671.967**

Décide de l'affecter de la manière suivante (en Francs CFA) :

- Dividende global à distribuer : 331.200.000
- Solde du report à nouveau : 9.894.471.967

Ainsi, chacune des 6.624.000 actions composant le capital social, recevra un dividende brut de 50 FCFA, soit un dividende net de 45 FCFA par action après retenue à la source de l'IRVM au taux de 10%.

Les dividendes seront mis en paiement sur présentation du ou des certificats d'actions, après un délai de 15 jours ouvrés à compter de la date de la présente Assemblée, conformément aux nouvelles dispositions de la Bourse des Valeurs Mobilières relatives aux opérations sur titres.

❖ TROISIÈME RÉOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, sur les conventions visées aux articles 438 à 448 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, l'Assemblée approuve successivement dans les conditions de l'article 440 dudit Acte Uniforme les conventions qui y sont mentionnées.

❖ QUATRIÈME RÉOLUTION

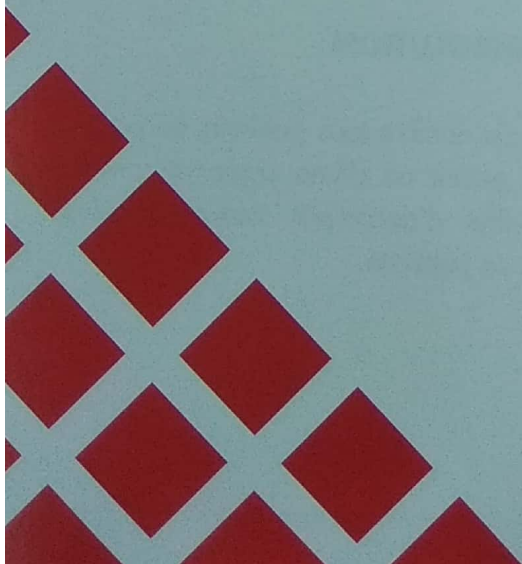
L'Assemblée Générale décide de fixer à 10.000.000 FCFA maximum, le montant des indemnités de fonction qui seront versées aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019.

❖ CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent Procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

ÉTATS FINANCIERS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE



Réf.	ACTIF	Note	EXERCICE au 31/12/1	
			BRUT	AMORT/DEPREC.
AD	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3	968 196 077	141 721 274
AE	Frais de recherche et de développement			
AF	Brevets, licences, logiciels et droits assimilés		641 356 616	139 165 775
AG	Fonds commercial et droit au bail		213 686 876	
AH	Autres immobilisations incorporelles		113 152 585	2 555 499
AI	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3	14 046 296 133	4 142 332 010
	Terrains (1) dont Placement en net		724 897 943	
AJ	Bâtiments(1) dont Placement en net		6 290 739 569	1 445 641 867
AK				
AL	Aménagements, agencements et installations		4 098 665 496	569 909 987
AM	Matériel, mobilier et actifs biologiques		1 632 512 261	1 080 674 014
AN	Matériel de transport		1 299 480 864	1 046 106 142
AP	Avances et acomptes versés sur immobilisations	3		
AQ	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4	75 027 510	
AR	Titres de participation		23 990 000	
AS	Autres immobilisations financières		51 037 510	
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE		15 089 519 720	4 284 053 284
BA	ACTIF CIRCULANT HAO	5	1 350 000	
BB	STOCKS ET ENCOURS	6	26 833 498 693	1 682 361 405
BG	CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES			
BH	Fournisseurs avances versées	17	80 614 000	
BI	Clients	7	9 752 126 576	298 766 550
BJ	Autres créances	8	1 352 051 369	883 600
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT		38 019 640 638	1 982 011 555
BQ	Titres de placement	9		
BR	Valeurs à encaisser	10	501 995 207	
BS	Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	11	825 005 552	
BT	TOTAL TRESORERIE ACTIF		1 327 000 755	

BILAN (2/2)

Réf.	PASSIF	Notes	EXERCICE AU 31/12/N	EXERCICE AU 31/12/N-1
			NET	NET
CA	Capital	13	1 656 000 000	1 656 000 000
CB	Actionnaires capital non appelé (-)	13		
CD	Primes liées au capital social	14	125 000 000	125 000 000
CE	Ecart de réévaluation	3C		
CF	Réserves indisponibles	14	331 200 000	331 200 000
CG	Réserves libres	14	2 342 305 291	2 342 305 291
CH	Report à nouveau (- ou +)	14	8 575 571 203	6 937 397 955
CJ	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)		1 650 100 764	2 101 853 248
CL	Subventions d'investissement (1)	15		
CM	Provisions réglementées	15	25 752 305	32 815 007
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		14 705 929 563	13 526 571 501
DA	Emprunts et dettes financières diverses	16	4 052 048 348	4 940 281 054
DB	Dettes de location acquisition	16		
DC	Provisions pour risques et charges	16	293 821 065	291 815 299
DF	TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES		4 345 869 413	5 232 096 353
DG	TOTAL RESSOURCES STABLES		19 051 798 976	18 758 667 854
DH	Dettes circulantes HAO	5		
DI	Clients, avances reçues	7	901 263 580	396 564 867
DJ	Fournisseurs d'exploitation	17	17 009 242 226	10 359 071 519
DK	Dettes fiscales et sociales	18	905 568 290	1 671 849 522
DM	Autres dettes	19	369 879 314	746 931 482
DN	Risques provisionnés	19		
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT		19 185 953 410	13 174 417 390
DQ	Banques, crédits d'escompte	20	24 267 324	
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	20	9 908 076 568	7 947 153 713
DT	TOTAL TRESORERIE PASSIF		9 932 343 892	7 947 153 713
DV	Ecat de conversion-Passif	12		
DZ	TOTAL GENERAL		48 170 096 278	39 880 241 562

COMPTE DE RÉSULTAT

Réf.	LIBELLES		Note	EXERCICE AU 31/12/N	EXERCICE AU 31/12/N-1	
				NET	NET	
TA	Ventes de marchandises	A	+	21	44 252 542 926	41 275 137 378
RA	Achats de marchandises		-	22	37 931 781 425	31 769 196 081
RB	Variation de stocks de marchandises		-/+	6	-4 986 002 173	-674 300 955
XA	MARGE COMMERCIALE (Somme TA à RB)				11 306 763 674	10 180 242 252
TB	Ventes de produits fabriqués	B	+	21		
TC	Travaux, services vendus	C	+	21	73 765 985	21 712 687
TD	Produits accessoires	D	+	21	23 325 000	54 182 552
XB	CHIFFRE D'AFFAIRES (A + B + C + D)				44 349 633 911	41 351 032 617
TE	Production stockée (ou déstockage)		-/+	6		
TF	Production immobilisée			21	293 701 336	442 256 312
TG	Subventions d'exploitation			21		
TH	Autres produits		+	21	2 050 798 811	2 761 100 469
TI	Transferts de charges d'exploitation		+	12	391 607 456	262 551 390
RC	Achats de matières premières et fournitures liées		-	22		
RD	Variation de stocks de matières premières et fournitures liées		-/+	6		
RE	Autres achats		-	22	635 968 197	520 287 404
RF	Variation de stocks d'autres approvisionnements		-/+	6		
RG	Transports		-	23	234 166 626	216 432 296
RH	Services extérieurs		-	24	3 104 826 786	2 640 536 025
RI	Impôts et taxes		-	25	1 003 577 883	799 480 261
RJ	Autres charges		-	26	1 792 314 921	1 967 189 496
XC	VALEUR AJOUTEE (XB + RA + RB)+(somme TE à RJ)				7 369 107 849	7 578 120 180
RK	Charges de personnel		-	27	3 898 140 151	3 645 813 966
XD	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC + RK)			28	3 470 967 698	3 932 306 214
TJ	Reprises d'amortissements, provisions et dépréciations		+	28	289 415 299	460 595 430
RL	Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations		-	3C & 28	1 231 706 903	981 160 540
XE	RESULTAT D'EXPLOITATION (XD + TJ + RL)				2 528 676 094	3 411 741 104
TK	Revenus financiers et assimilés		+	29	1 578 594	22 642 641
TL	Reprises de provisions et dépréciations financières		+	28		23 990 000
TM	Transferts de charges financières		+	12		
RM	Frais financiers et charges assimilées		-	29	668 270 224	488 064 079
RN	Dotations aux provisions et aux dépréciations financières		-	3C & 28		
XF	RESULTAT FINANCIER (somme TK à RN)				-666 691 630	-441 431 438
XG	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE + XF)				1 861 984 464	2 970 309 666
TN	Produits des cessions d'immobilisations		+	3D	232 232 696	21 915 253
TO	Autres produits HAO		+	30	7 062 702	7 062 702
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations		-	3D	219 954 443	280 636 684
RP	Autres charges HAO		-	30		
XH	RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES (somme TN à RP)				19 340 955	-251 658 729
RQ	Participation des travailleurs		-	30		
RS	Impôts sur le résultat		-		231 224 655	616 797 689
XI	RESULTAT NET (XG+XH+RQ+RS)				1 650 100 764	2 101 853 248

(1) (+/-) : Solde débiteur "(-)", solde créditeur "(+)"

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (TFT)

Réf.	LIBELLES	Notes	EXERCICE N	EXERCICE N-1
ZA	Trésorerie au 1 ^{er} Janvier	A	- 6 826 718 655	- 7 723 255 393
	Trésorerie actif (N-1) -Trésorerie passif (N-1)			
	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
FA	Capacité d'Autofinancement Global (CAFG)		2 573 051 413	2 850 087 087
FB	- Actif circulant HAO (1)		500 000	-
FC	- Variation des stocks		4 960 860 792	984 092 975
FD	- Variation des créances		2 349 861 253	248 992 529
FE	+ Variation du passif circulant (1)		6 011 533 415	- 1 283 674 310
	Variation du BF lié aux activités opérationnelle			
	(FB + FC + FD + FE) :	- 1 298 688 630		
ZB	Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (somme FA à FE)	B	1 274 362 783	333 327 273
	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements			
FF	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		152 566 854	220 260 232
FG	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		1 775 197 618	2 092 028 679
FH	- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		4 285 489	6 793 166
FI	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		230 882 696	21 415 253
FJ	+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières		92 710	2 959 247
ZC	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements (somme FF à FJ)	C	- 1 701 074 555	- 2 294 707 577
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres			
FK	+ Augmentations de capital par apports nouveaux		-	-
FL	+ Subventions d'investissement reçues		-	-
FM	- Prélèvements sur le capital		-	-
FN	- Dividendes versés		463 680 000	1 196 705 834
ZD	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux propres (somme FK à FN)	D	- 463 680 000	- 1 196 705 834
	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers			
FO	+ Emprunts		-	5 007 932 922
FP	+ Autres dettes financières		-	-
FQ	- Remboursements des emprunts et autres dettes financières		888 232 706	953 310 046
ZE	Flux de trésorerie provenant du financement par les capitaux étrangers (somme FO à FQ)	E	- 888 232 706	4 054 622 876
ZF	Flux de trésorerie provenant des activités de financement (D + E)	F	- 1 351 912 706	2 857 917 042
ZG	VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE DE LA PERIODE (B + C + F)	G	- 1 778 624 478	896 536 738
ZH	Trésorerie nette au 31 décembre (G + A)	H	- 8 605 343 133	- 6 826 718 655
	Contrôle Trésorerie actif N - Trésorerie passif N - 1			

) à l'exclusion des variations des créances et dettes liées aux activités d'investissement (variation de créances sur cession d'immobilisation et des dettes sur acquisition ou production d'immobilisation) et de financement (par exemple variation des créances sur subventions d'investissements reçues)

PRÉSENTATION DES 5 DÉPARTEMENTS DE BERNABÉ CÔTE D'IVOIRE (BERNABÉ, TECHNIBAT , MR.BRICOLAGE)



QUINCAILLERIE OUTILLAGE

Outillage à main-coupant	Accessoires automobile / Batteries
Electroportatif	Droguerie / Brosserie / Entretien
Equipement de Protection Individuelle	Câbles / Cordages / Chaînes
Abrasifs	Cerclage / Emballage / Colle
Electricité	Boulonnerie / Tréfilerie / Visserie
Serrurerie	Métaux non ferreux
Huiles / Graisses	Matériel agricole / Jardinage
Matériel bâtiment / Chantier	Ampoule / Eclairage
Métrologie	Traitement de surface / Peinture



MATÉRIEL INDUSTRIEL

Soudage	Manutention / Levage
Pompes	Raccorderie industrielle
Robinetterie industrielle	Groupe électrogène
Nettoyeur haute pression /	Equipement garage / Machines outils
Aspirateur industriel	Compresseurs
Matériel bâtiment / Chantier	Machines à bois
Outillage Pneumatique	



PRODUITS METALLURGIQUES

Poutrelles

Profilés

Rond à béton lisse et cranté

Tôles noires et galva

Fonds bombés

Tôle de couverture ondulée et bac alu

Tubes acier noir / Tubes galva

Tôles et laquées / Translucides

Tubes carrés / Tubes Rectangles

Tubes API

Métal déployé

Caillebotis

Aciers laminés marchands

Tôles d'usure

Tôles et ronds acier inox

Aciers spéciaux



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Carrelage sols et murs

Dalles radar

Ciment

Ciment colle

Plâtre

Adjuvants béton

Membranes bitumineuses

Produits d'étanchéité

Portes pleines

Portes isoplanes

Polyane

Contre-plaqué bakelisé

Nid d'abeille

Polystyrène

Laine de roche

Laine de verre

Panneaux stratifiés

Géotextile



ÉQUIPEMENT DOMESTIQUE

Electroménager

Décoration

Climatisation

Loisir et Jardin

Salle de bain

Cuisine

NOTES



ABIDJAN

Bd de Marseille, Km 4

01 B.P.1867 Abidjan 01
Tél. : (225) 21 21 20 20 / 30
Fax : (225) 21 35 48 84
info.ci@bernabeafrique.com

Z.I. de Yopougon

01 B.P.1867 Abidjan 01
Tél. : (225) 23 46 53 82
Fax : (225) 23 46 54 18
info.ci@bernabeafrique.com

Parc à Fer, Bd de Marseille, Km 6

01 B.P. 1867 Abidjan 01
Tél. : (225) 21 35 58 12 / 77 23
Fax : (225) 21 35 18 16
parc.abj@bernabeafrique.com

SAN PÉDRO

Av. de l'Indépendance

B.P. 386 San Pedro
Tél. : (225) 34 71 14 49 / 11 03
Fax : (225) 34 71 14 95
info.ci@bernabeafrique.com

bernabeafrique.com

Bernabé Côte d'Ivoire

Bernabé Côte d'Ivoire



Bd de Marseille, Km 4
01 B.P.1867 Abidjan 01
Tél. : (225) 21 21 20 20/30
Fax : (225) 21 35 18 16
info.ci@technibatafrique.com

technibatafrique.com

Technibat

espaceprojet



Bd François Mitterand, Riviera Allabra
01 BP.1867 Abidjan 01
Tel. : (225) 22 51 02 02
Fax : 22 45 94 44
info@mrbricolageci.com

Mr.Bricolage CI



QUINCAILLERIE
OUTILLAGE



MATÉRIEL
INDUSTRIEL



PRODUITS
MÉTALLURGIQUES



MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION



ÉQUIPEMENT
DOMESTIQUE

